

RÔLE D'AUDIENCE DU CONSEIL DE DISCIPLINE

Parties et n° dossier	Nature de la plainte	Procureurs	Membres du Conseil	Nature de l'audition	Date de l'audience, heure et lieu
DÉCEMBRE 2025					
Josée Samson, opticienne d'ordonnances, syndique c. Martin Chartrand, opticien d'ordonnances N° 27-22-460 et N° 27-24-465	- Avoir fait défaut d'appuyer toute mesure susceptible d'améliorer la qualité et la disponibilité des services professionnels - Avoir entravé le travail de la syndique Acte dérogatoire à l'honneur ou à la dignité de la profession	M^e Jean Lanctôt, avocat M^e Marie-Hélène Lanctôt, avocate LANCTOT AVOCATS Se représente seul	M^e Lydia Milazzo, avocate, présidente Josée Laforest, opticienne d'ordonnances, membre Julie Castonguay, opticienne d'ordonnances, membre	Audition sur culpabilité	8 au 12 décembre à 9h30 Audience à distance par visioconférence ZOOM Pour plus d'informations, prière de communiquer avec la secrétaire du conseil de discipline, M^e Geneviève Roy à l'adresse discipline@opticien.qc.ca ou au (514) 966-0343
JANVIER 2026					
Patrice Scott, opticien d'ordonnances, syndic adjoint c. Olivier Comtois, opticien d'ordonnances N° 27-25-469	-Avoir exercé sa profession sous un nom autre que le sien (article 12 de la <i>Loi sur les opticiens d'ordonnances</i>) -Avoir fait défaut d'indiquer son nom sur son site web (3.09.09 du <i>Code de déontologie</i>) -S'être désigné, sur son site web, autrement que comme opticien d'ordonnances ou opticien (art. 14 de la <i>Loi sur les opticiens d'ordonnances</i>), même	Me Marie-Hélène Sylvestre CDNP AVOCATS Me Caroline Mathieu DELISLE MATHIEU AVOCATS	Me Claudine Barabé, présidente Julie Castonguay, opticienne d'ordonnances, membre Maeva Rusch, opticienne d'ordonnances, membre	Audience sur culpabilité	15 et 16 janvier 2025 Audience à distance par visioconférence ZOOM Pour plus d'informations, prière de communiquer avec la secrétaire du conseil de discipline, M^e Geneviève Roy à l'adresse

Parties et n° dossier	Nature de la plainte	Procureurs	Membres du Conseil	Nature de l'audition	Date de l'audience, heure et lieu
	chose pour les autres opticiens d'ordonnances (59.2 du <i>Code des professions</i>) -Avoir publié ou toléré que soit publié des témoignages d'appui ou de reconnaissances le concernant, sur la page <i>Facebook</i> et sur le site <i>Avis Google</i> (3.09.03 <i>Code de déontologie</i>) -Avoir tenu des propos inappropriés et/ou vexatoires sur le site <i>Avis Google</i> en réponse à des témoignages de clients (59.2 du <i>C.P.</i>) -Avoir révélé des renseignements de nature confidentielle sur le site <i>Avis Google</i> en réponse aux témoignages de clients (3.06.01 du <i>Code de déontologie</i>) -Avoir fait ou permis que soit faite une publicité publicité fausse, trompeuse, incomplète ou susceptible d'induire en erreur (3.09.01 du <i>Code de déontologie</i>) -Avoir publié ou toléré que soient publiés sur la page web d'un journal local des propos visant à déprécier le service offert par un autre opticien d'ordonnances (3.09.04, 3.09.08 et 4.03.03 du <i>Code de déontologie</i>)				discipline@opticien.qc.ca ou au (514) 966-0343